

# PRUNET

Châtaigneraie  
CANTALIENNE

BULLETIN MUNICIPAL / ÉTÉ 2021



Le Garric



Le Garric



Lafage



Lafage



Le Fageonel



Le Fageonel

Crédit photo Didier Vidal Photographie



## SOMMAIRE

Le mot du maire	page 2
Témoignages d'élus	Page 3
Arrivés et départs	page 3
Bien vivre à Prunet	page 4
CCAS de Prunet	page 4
Budget principal 2021	page 5
Tarifs municipaux 2021	page 6
Infos travaux	page 6
Compteurs et radio-relève	page 7
Aménagement et réhabilitation des réseaux de la croix d'Aubugues	page 7
Isolation thermique de l'école	page 8
Temps d'activités périscolaires	page 10
Le sapin de Noël	page 9
Parole aux associations	page 10-11

## INFOS PRATIQUES

La mairie  
1 place de la Fontaine  
15130 Prunet

Horaires d'ouverture :  
Lundi, jeudi et vendredi :  
de 9 h à 12 h  
Mardi de 14 h à 17 h

Tél : 04 71 62 60 56  
Toutes les informations communales :  
[www.communedeprunet15.fr](http://www.communedeprunet15.fr)  
Nouveau pour les informations urgentes et ponctuelles :  
 [prunetchataignerai](https://www.facebook.com/prunetchataignerai)

## ETAT CIVIL

Naissances 2020 :  
CHATEAU Agathe - 17 décembre  
LABORIE Diégo - 20 décembre  
LALANDE Alizée, Laura, Michaela - 01 octobre  
LAROUSSINIE Aubin, Jean - 10 décembre  
VIGIER Adèle - 21 mai

Décès 2020 :  
BOMBAL Georgette, Juliette, Emilienne - 04 octobre  
BRASSAC Régis Raymond - 14 mars  
CANTUEL Michel, Pierre - 06 novembre  
FLOCH épouse BAMBA Isabelle, Madeleine - 16 septembre

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est encore une fois dans un contexte sanitaire particulier que je m'adresse à vous à travers ce nouveau bulletin municipal. Le sentiment d'isolement est pesant pour tous, jeunes et moins jeunes, les relations sociales s'en trouvent bouleversées par les nombreuses restrictions qui se succèdent et les relations aux autres ont perdu de leur convivialité.

Même si nous manquons encore de visibilité pour le long terme, les dernières mesures sanitaires gouvernementales nous incitent à l'optimisme et à la résilience.

Je tiens ici à remercier chacun d'entre vous pour votre comportement dans l'application des gestes barrières du quotidien, je sais que ce n'est pas toujours facile mais au combien important. Je remercie également toutes les personnes qui sont ou vont être vaccinées car je pense que c'est par là que passera la sortie de l'état d'urgence sanitaire.

Malgré tout, mon équipe et moi-même avons œuvré sans relâche pour pallier au mieux à la crise. Nous avons poursuivi les engagements que nous nous étions fixés, c'est-à-dire la poursuite des actions engagées ainsi que la mise en place de nouveaux projets ciblés essentiellement sur les hameaux.

Les actions les plus marquantes pour cette année seront la rénovation énergétique de l'école, la sécurisation et l'embellissement du hameau de la Croix d'Aubugues dont les travaux ont été entrepris très récemment. Je vous rappelle également que vous pouvez venir à la rencontre des élus tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h pour échanger ou tout simplement pour nous rencontrer.

Dans l'attente de nos prochaines rencontres.

**David ERNEST**  
Maire de Prunet

*La Municipalité tient à remercier Mr Vidal Didier pour les photos qui agrémentent nos bulletins municipaux.*

# TÉMOIGNAGES D'ÉLUS



De moi-même, je ne me serais pas présenté sur une liste aux élections de ma commune. La proposition m'a finalement fait réfléchir et malgré mon inexpérience, j'ai souhaité relever le défi.

N'étant pas cantalien d'origine, j'ai d'abord découvert Prunet au travers des associations. Maintenant en tant qu'élu, je découvre les coulisses de la gestion d'une commune et de son rattachement à l'intercommunalité.

L'idée de contenter tout le monde est utopique, mais essayer de fédérer un maximum de personnes de toute génération autour d'un projet d'embellissement de la commune et de « bien vivre ensemble » m'attire et me semble réaliste.

Malgré la situation sanitaire et les contraintes de budget, il me semble important de mettre en place et de maintenir des lieux de vie et de partage comme le city stade (belle réussite pour nos jeunes), la salle polyvalente etc... qui permettent aux habitants et aux associations d'animer Prunet.

Afin de garder le contact, je trouve intéressant de communiquer sur les différents projets développés en cours et à venir sur Prunet, mais aussi de faire connaître les associations, les entreprises locales, les artisans et les commerces.

Même s'il n'est pas toujours simple de concilier vies d'élu, professionnelle et familiale, je ne regrette pas mon engagement local, c'est une tâche prenante mais motivante.

Je suis impatient de rencontrer toutes les personnes qui souhaiteraient partager leurs idées pour que Prunet reste un village dynamique et attractif.

**Frédéric LIMOUSIN**  
*1er adjoint*

Je n'ai pas vu passer cette première année, et pourtant comme tout le monde, je n'imaginai pas qu'elle puisse être autant perturbée par la Covid.

Pour appliquer le protocole sanitaire, les réunions du Conseil Municipal se sont déroulées presque chaque fois depuis un an à la salle polyvalente, en respectant la distanciation physique

et en portant un masque. Ce n'est évidemment pas toujours facile de dialoguer dans ces conditions.

Mais on y arrive quand même ! J'ai pu au cours de cette première année me familiariser avec la gestion de la commune, prendre conscience de l'ampleur et la diversité des dossiers et des difficultés que nous pouvons rencontrer quelquefois pour faire aboutir nos projets.

Je fais partie de deux commissions : budget et communication. Je participe notamment avec mes collègues membres de cette commission à l'élaboration du bulletin municipal. Nous venons de terminer le livret d'accueil de la commune.

Nous essayons avec les différents moyens de communication dont nous disposons (bulletin, internet et compte facebook), de vous donner le maximum d'informations sur l'actualité de la commune.

**Marie-Ange LAROUSSINIE**  
*Conseillère*



# ARRIVÉES ET DÉPARTS

Le 1er Octobre 2020, **Mme Christiane Montarnal**, ATSEM à l'école de Prunet depuis le 01.10.1996 a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Le 20 Janvier 2021, **Mme Audrey Dubreuil**, secrétaire de Mairie, donnait naissance à un petit Léo. Nous lui souhaitons la bienvenue et félicitons les parents. Afin de pallier son absence qui a commencé le 26/11/2020, Mme Valérie Donadey dans un premier temps puis Mme Sylvie Dumazel ont été recrutées.

Le 1er janvier 2021, **Mr Sylvain Panis**, agent technique depuis le 01.10.2009 a quitté son poste le 31.12.2020 pour prendre de nouvelles fonctions au syndicat des eaux de La Fontbelle, nous lui souhaitons une bonne continuation.

**Mr Thierry Cantournet** a été recruté pour le remplacer dès le 1er décembre pour effectuer un mois de tuilage et prendre connaissance des nombreuses et diverses fonctions d'un agent technique.





RESPECT

Lors de la collecte en points d'apport volontaire (PAV), les déchets sont déposés dans des conteneurs spécifiques installés en différents points fixes sur la zone de collecte.

Ces contenants sont accessibles à l'ensemble de la population et régulièrement nous constatons des abus qui ne peuvent laisser personne indifférent, soyons respectueux...

Il nous a été signalé la présence de **chiens errants** sur le village. (art. L.211-23 du C. rural et de la pêche maritime):

Est considéré comme errant le chien qui, se trouvant hors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau:

- n'est pas sous la surveillance effective de son maître
- se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel;
- se situe à plus de cent mètres de son maître ou de la personne qui en est responsable.

Un arrêté municipal d'anti-divagation des chiens et des chats a été renouvelé afin de pallier à ce problème.

Ces animaux peuvent représenter un danger, surtout, s'ils se trouvent aux abords d'un lieu fréquenté comme par exemple l'école. Nous remercions donc chaque propriétaire de chiens de leur vigilance.

**“Nous sommes destinés à vivre ensemble sur le même sol de la même terre »**

*De Yitzhak Rabin / Déclaration prononcée lors des accords de Washington, citée dans Le Monde le 15.9.93*

Avec l'arrivée des beaux jours, il est normal de réaliser des petits travaux dans son jardin, d'entretenir son parc, de profiter d'un repas autour d'un barbecue, d'organiser une petite soirée en famille ou entre amis (dès que ce sera possible). Ce n'est pas une raison pour oublier les règles de base du bon vivre ensemble.

Quelques rappels qui peuvent paraître évidents pour certains mais cependant des problèmes d'incivilités persistent et sont récurrents.

Petits soucis également signalés sur **la pratique de l'écobuage et de feux domestiques**, vous trouverez donc ci-dessous un rappel des règles :



L'écobuage est une pratique agricole qui consiste à brûler une partie de la végétation sèche pour enrichir le sol avec la cendre générée. Cette pratique, qui présente des risques pour la sécurité des personnes et des biens, est réglementée par l'arrêté préfectoral n° 2019-370 du 26 mars 2019.

**Afin de mieux vivre ensemble et d'éviter les tensions, ayons toujours à l'esprit que nous sommes les voisins de nos voisins.**

## REGISTRE DES PERSONNES DITES VULNÉRABLES

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.



C'est pourquoi, le CCAS de Prunet est chargé de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence (canicule, grand froid, pandémie, etc...).

Aussi, tous les prunetois de plus de 65 ans ont reçu un courrier pour leur donner toutes ces informations. A ce jour, 17 personnes ont été recensées.

Pour toutes informations complémentaires ou demande d'inscription sur le registre des personnes vulnérables, merci de contacter directement la mairie.

## CCAS DE PRUNET

**Le conseil municipal a décidé en 2021 que le budget du CCAS serait intégré au budget principal de la commune.**

Les missions du CCAS restent inchangées à savoir **l'organisation de l'aide sociale au profit des habitants de la commune, lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées et soutenir les habitants en situation de handicap.**

Les membres sont Mr René Courchinoux, Mme Elise Reyt, Mme Arlette Aymard, Mme Bénédicte Richart, Mme Bruel Nicole, Mme Elisabeth Astier, Mme Aurélie Fernandez, Mr Claude Laroussinie, Mr Michel Laroussinie, Mme Nadine de Filiquier Soubrier et Mr David Ernest.

La crise sanitaire n'a pas permis de planifier notre traditionnel repas de fin d'année. La municipalité et le CCAS très attachés à cette tradition ont réfléchi à une autre organisation. Aussi le 20 décembre 2020, les habitants de Prunet de plus de 68 ans ont pu choisir entre un colis ou un repas à emporter aux restaurants du Relais d'Aubugues et de l'Éscarpidou. 73 repas ont été distribués par nos deux restaurants prunetois de façon égale et 18 colis ont été livrés.





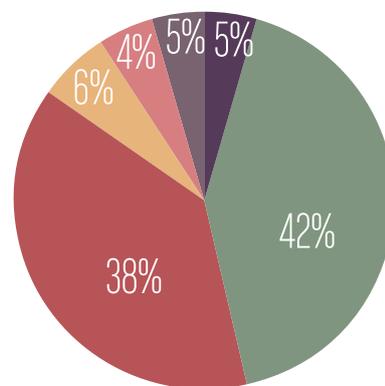
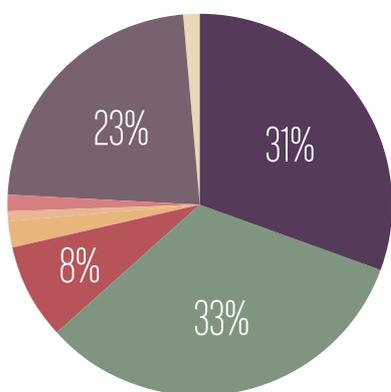
Le budget principal de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 635 035,26€ et se compose comme suit :

## EN DÉPENSES

CHAPITRE	BP 2021
011 Charges à caractère général	195 415,26
012 Charges de personnel	209 500,00
65 Autres charges de gestion courante	52 910,00
66 Charges financières	12 600,00
67 Charges exceptionnelles	500,00
022 Dépenses imprévues	5 000,00
014 Atténuations de produits	9 000,00
021 Virement à l'investissement	146 490,00
042 Opérations d'ordre	7 620,00
<b>TOTAL</b>	<b>635 035,26</b>

## ET RECETTES

CHAPITRE	BP 2021
70 Produits des services	28 600,00
73 Impôts et taxes	268 583,00
74 Dotations et participations de l'État	245 666,00
75 Produits de gestion courante	38 500,00
76 Produits financiers	5,00
77 produits exceptionnels	0,00
002 Excédent reporté	29 681,26
013 Atténuation de charges	28 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>635 035,26</b>



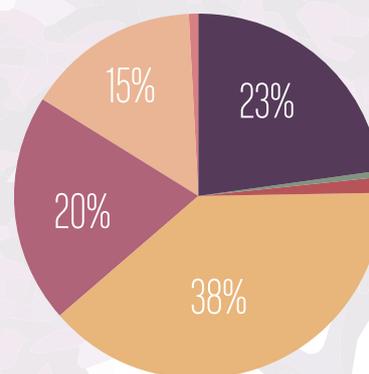
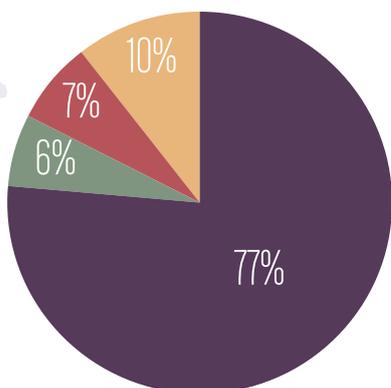
Le budget principal d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 960 999,64€ et se compose comme suit :

## EN DÉPENSES

CHAPITRE	BP 2021
20 Immobilisations corporelles	735 440,00
21-23 Immobilisations incorporelles	58 583,00
16 Remboursement emprunts et caution	67 900,00
001 Déficit d'investissement reporté	99 076,64
<b>TOTAL</b>	<b>960 999,64</b>

## ET RECETTES

CHAPITRE	BP 2021
Autofinancement 2020	221 184,64
Cautionnement reçu	3 500,00
FCTVA	13 000,00
Taxe d'aménagement	1 700,00
Subventions	372 505,00
Emprunts	195 000,00
Prévisions autofinancement 2021	146 490,00
Opérations d'ordre	7 620,00
<b>TOTAL</b>	<b>960 999,64</b>



Le budget du service eau et assainissement s'équilibre en section de fonctionnement à 187 139,21€ et à 172 920,00€ en section d'investissement.

Le budget du lotissement s'équilibre en section de fonctionnement à 58 975,99€, pas de section d'investissement pour ce budget.



### TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

#### EAU

- Abonnement au compteur 1<sup>er</sup> : 70.00€ / 2<sup>ème</sup> : 50.00€ / 3<sup>ème</sup> : gratuit
- Tarif du m<sup>3</sup> d'eau : 1.07€
- Redevance pollution : 0.33€
- Pose compteur et regard : 450.00€
- Extension du réseau : coût réel (fourniture des plans des réseaux à la fin des travaux)
- Remplacement compteur gelé : 150.00€

#### ASSAINISSEMENT

- Abonnement : 20.00€ Prix au m<sup>3</sup> : 1.37€
- Forfait pour les personnes bénéficiant d'un réseau AEP privé : 165.00€
- Redevance collecte Adour Garonne/ 0.25€
- Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) : 900.00€
- Frais de raccordement : coût réel sur devis

### LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Associations communales et école : gratuit
- Associations extérieures : 270.00€
- Particuliers contribuables à Prunet : Salle polyvalente : 170.00€ petite salle : 60.00€
- Particuliers extérieurs à la commune : 270.00€
- Entreprises artisanales et commerciales de la commune ou de l'EPCI : 170.00€
- Entreprises extérieures : 320.00€
- Chèque de caution : 500.00€

Pour toute location, le ménage devra être effectué.

### TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE ET COLOMBARIUM

- Cimetière concession trentenaire le m<sup>2</sup> : 60.00€  
Cinquantenaire le m<sup>2</sup> : 100.00€
- Colombarium concession trentenaire : 400.00€  
Cinquantenaire : 700.00€
- Jardin du Souvenir (dispersion des cendres) : 80.00€

### TARIFS CANTINE ET GARDERIE

- Cantine : QF<1000 : 1.00€    1000<QF<1500 : 2.50€  
QF>1500 : 2.75€
- Garderie Tarif le matin : 1.50€    Tarif le soir : 1.50€

La garderie fonctionne de 7h à 9h le matin et de 17h à 19h le soir. Au-delà de 19h, le tarif appliqué est de 5.00€ le quart d'heure entamé.

### LOCATION DE MATERIEL

- Tables et chaises : 30.00€
- Barnum : 50.00€
- Chèque de caution : 300.00€

### DIVERS

- Droits de place ponctuel : 2.00€ le m<sup>2</sup>
- Droit de place annuel : 150.00€
- Animal errant mise en fourrière : 150.00€
- Animal errant frais vétérinaires : frais réels + 60.00 €/ jour

## INFOS TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

### Réalisations effectuées par les agents et des élus de la mairie :

La période hivernale a été l'occasion pour les agents techniques de réaliser un inventaire, un tri du matériel en stock et une remise en état de leur local.

Nettoyage, peinture, mise en place d'étagères, classement et rangement, réorganisation d'espaces de travail, isolation et remise à neuf du vestiaire des agents ont permis de rendre le local plus fonctionnel et agréable au quotidien.



### Parmi les travaux effectués :

- Peinture et entretien des bancs de la commune ;
- Pose de barrières et d'un banc le long du chemin piétonnier reliant le Chemin de Moynac et le city stade ;
- Remplacement des assises de chaises de la salle polyvalente ;
- Remplacement de compteurs d'eau ;
- Remise en état et aux normes du restaurant communal « L'Escarpidou » (électricité, changement extracteur de fumée, groupe froid du bar, changement de l'estrade derrière le bar, ...);
- Réparation de l'aérotherme pour le système de chauffage de la mairie et des logements locatifs ;
- Réparation du château d'eau de Jurles : reprise de l'étanchéité et sécurisation de la trappe d'accès à l'eau potable de la citerne dans le cadre du plan Vigipirate ;
- Différents travaux de mise aux normes pour une mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux ;
- Réparation de l'abris bus d'Aubugues ;
- Vidange des stations d'épuration et bilan 24 heures (bilan de « santé » des stations d'épuration sur 24 heures) ;
- Au niveau de l'église : changement de la chaudière, pose d'un pare-neige, remplacement de l'éclairage énequivore par des projecteurs leds pour la mise en valeur extérieure de l'église, installation de hauts parleurs extérieurs permettant la diffusion de cérémonies.
- Construction d'une dalle en béton entre la place du village et l'Escarpidou pour déplacer la machine à pain. Un minuteur a été également installé afin de limiter l'éclairage de la machine ;
- Arasements des routes et curage des fossés sur la route entre Aubugues et Nadal ;
- Installation d'un coffret au Garric pour préparer l'arrivée de la fibre sur la commune.
- Les anciens lampadaires de la place du bourg ont été remplacés, ils étaient en mauvais état et les globes menaçaient de tomber.



### EN COURS et A VENIR

- Travaux à l'école (voir page spéciale dédiée sur ce bulletin) ;
- Travaux de sécurisation et d'embellissement de la traversée de la Croix d'Aubugues ont débuter courant de l'été (voir page spéciale dédiée sur ce bulletin) ;
- Entretien terrain de foot : avec les conseils de techniciens spécialisés de la ville d'Aurillac et l'aide de joueurs du club résidents sur la commune, le terrain de football va retrouver une belle pelouse ;
- Projet toilettes publiques ;
- Peinture d'une partie du plafond de l'église suite à un dégât des eaux ;
- Démoussage du toit de l'église et de l'Escarpidou ;
- Arasement et curage des fossés sur la route de Caumon ;
- Taille des haies du stade de foot ;
- Une sécurisation de la départementale D920 entre la Croix d'Aubugues et l'intersection avec la D8 menant au bourg va être faite. Cette zone étant considérée comme trop accidentogène, les services du Département, en accord avec la mairie, vont mettre en place une ligne blanche continue.



# COMPTEURS ET RADIO-RELÈVE

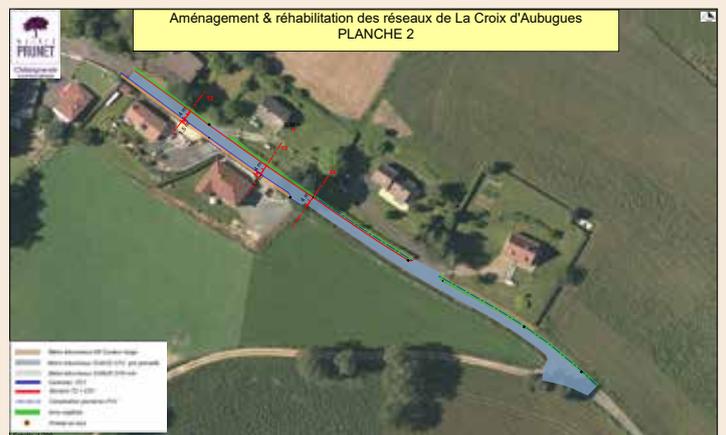
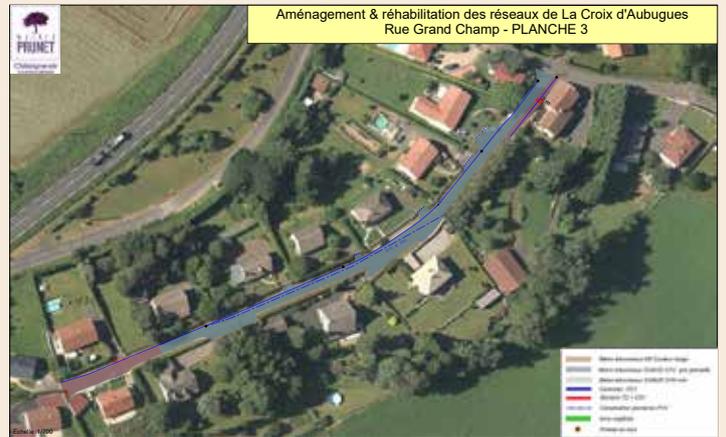
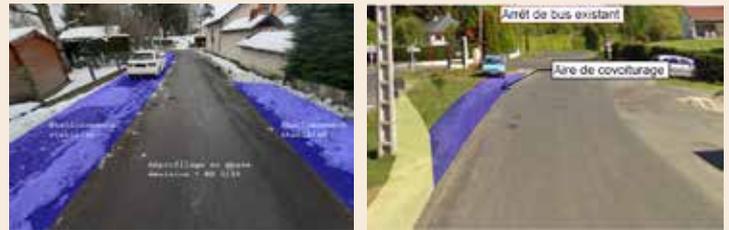
Depuis de nombreuses années, la municipalité n'a eu de cesse d'améliorer son réseau d'eau et d'assainissement. De nombreux travaux de sécurisation et de gestion ont été réalisés pour gérer au mieux nos ressources en eaux potables et ses rejets :

- La création d'un **Système d'Information Géographique** où sont géoréférencés tous les réseaux et appareillages que possède la commune.
- La **mise en place de compteur de sectorisation** qui permet de suivre les consommations secteur par secteur pour une aide notamment dans la recherche de fuites.

Aujourd'hui nous allons procéder à une étape supplémentaire en effectuant une **grosse campagne de remplacement de compteurs sur quasiment la totalité des hameaux de la commune**. Les hameaux de Cancelade, les Rouquets ainsi que le bourg feront l'objet d'une seconde tranche. Certains d'entre eux ont été changés il y a peu et seront juste équipés de têtes émettrices pour de la radio relève. Seuls les compteurs de plus de 5 ans seront remplacés. Il faut savoir que la durée de vie d'un compteur est estimée à 15 ans et qu'au-delà ils sont considérés comme défectueux. Nous retrouvons encore bon nombre d'entre eux datant de la création du réseau communal c'est-à-dire des années 1980-1981.

Cette opération consistera non seulement à **remplacer des compteurs proprement dit mais également à les équiper pour la radio relève** en leur ajoutant des têtes émettrices, comme le fait par exemple la CABA. Le relevé s'effectuera depuis la rue et permettra une plus grande fiabilité en diminuant significativement le temps passé par les agents. Elle permettra de réaliser une double facturation sur des relevés réels. Enfin, ce nouvel outil permettra également de détecter des fuites chez les particuliers de manière rapide et précise, sans avoir à rentrer dans les propriétés.

Tous ces investissements vont dans le sens de **maîtriser notre réseau pour avoir le meilleur rendement possible** afin d'éviter les pénuries et les augmentations de redevance de l'agence de l'eau et surtout d'être plus efficace dans la gestion de l'eau potable en général.



## AMÉNAGEMENT & RÉHABILITATION DES RÉSEAUX DE LA CROIX D'AUBUGUES

Conformément à ce qui avait été annoncé dans la profession foi lors des élections municipales de mars dernier, un travail sur les hameaux a été entrepris.

Après plusieurs programmes de réhabilitation de rues dans le bourg, la municipalité a souhaité améliorer les espaces publics et réaliser un chemin piéton le long de la voirie communale dans la traversée du hameau de la Croix d'Aubugues. Cette voie dessert les villages de Trémoulines, Nadal et se trouve être un raccourci menant au bourg de Leucamp. Elle présente plusieurs facteurs accidentogènes : faible largeur de la chaussée et partie en courbe d'où une faible visibilité.

Cette opération répond à plusieurs objectifs. En premier lieu, un objectif de **sécurité et de confort** afin de redonner une place aux piétons, de ralentir la circulation et d'améliorer la visibilité aux carrefours et dans les virages. Le second objectif est plutôt **urbain et paysagé** en réalisant et en reliant des continuités piétonnes, en délimitant et différenciant les espaces (chemin piéton, aire de covoiturage, zone de circulation routière,...) en marquant la transition rase campagne / agglomération.

De plus, l'opération prend en compte le **remplacement de la conduite d'eau** qui aujourd'hui se trouve dans des propriétés privées. La commune souhaite supprimer ces servitudes en replaçant le tracé du réseau d'eau potable sous le domaine public. Le réseau de pluvial sera repris afin de collecter les eaux de ruissellement reprises par les bordures et caniveaux neufs. L'enfouissement de tout le réseau électrique aérien va également être réalisé.



# ISOLATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE

Au cœur du village, l'école est en rénovation. L'établissement qui accueille 78 élèves répartis dans quatre classes est en travaux. Le chantier, initié par l'ancienne mandature, doit permettre une rénovation énergétique de l'ensemble de l'ancien bâtiment, dont la construction date de 1932.

Depuis le début des vacances de février, des ouvriers ont envahi l'école pour la première partie des travaux concernant l'isolation par l'intérieur, la remise à neuf de la classe des petites et moyennes sections et de la salle de sieste.

La classe des grandes sections CP a dû déménager dans l'extension de l'école, laissant la place aux élèves les plus petits, qui ont réinvesti leur salle habituelle à la rentrée des vacances de Pâques.

La garderie a dû être déplacée à la salle polyvalente.

**Démolition du plancher existant et création d'une nouvelle dalle béton :**



**Carottage des façades pour une mise en place d'un système de ventilation double flux, changement des portes et fenêtres, doublage et isolation des murs :**



**Peinture, pose du plafond et revêtements de sol :**



**AVANT**



**APRÈS**



Depuis la sortie des classes pour les vacances d'été, c'est le premier étage qui est en travaux. Le chantier total devrait s'étaler sur 18 mois, les contraintes liées à la présence des élèves ne permettant évidemment pas de travailler comme sur un chantier ordinaire. Les entreprises concernées mettent les bouchées doubles afin d'essayer de tenir le calendrier prévu, malgré des problèmes de réapprovisionnement en matières premières.



L'absence des enfants durant les vacances de Pâques a également permis de travailler sur le pignon de l'école pour enlever les plaques amiantées. Le traitement de ce pignon ainsi que l'ensemble des travaux extérieurs devraient être réalisés lors d'une seconde phase.



Depuis la rentrée des vacances de Pâques, c'est au tour de la classe des grandes sections CP d'être rénovée en suivant les mêmes étapes.





## LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Au cours de la semaine chaque animatrice prend un groupe d'enfants tandis que les autres sont en multi-activités.

Le lundi, pas de TAP, certains enfants sont en APC avec les maitresses, les autres sont en multi-activités avec les 3 animatrices.

Le mardi, **Dawn Croucher**, présente diverses activités ludiques pour apprendre l'anglais en s'amusant.

Le jeudi **Séverine Noel**, anime des ateliers d'arts visuels afin d'apprendre différentes techniques de peinture et de loisirs créatifs.

Le vendredi **Mégane Bonnefons**, propose des activités manuelles autour de différents thèmes afin que chaque enfant puisse exprimer sa créativité.



### L'ANGLAIS en s'amusant avec Mme Dawn CROUCHER

GS/CP : Chanson en anglais pour apprendre les membres du corps et les positionner sur un dessin. Légende des couleurs en anglais et retrouver la bonne couleur pour le coloriage etc...

CE : Les couleurs, les objets et décrire un paysage etc....

CM : Bulletin journal, avec calendrier (March)  
+ météo (cloudy, sunny) + mes choses préférées

## LE SAPIN DE NOËL

Cette année, nous avons eu le bonheur de positionner un sapin de Noël sur la place. Nous tenons à remercier Mme CANTUEL pour ce don.

Les enfants, au cour des Temps d'Activités Périscolaires, ont confectionné des décorations qu'ils ont positionnées dans le sapin.

Cette initiative a remporté un franc succès, espérons qu'elle pourra être renouvelée cette année.



Lors du Temps d'Activités Périscolaires, les enfants ont eu le plaisir de participer à une **cueillette géante de jonquilles**.  
Un grand merci à **Colette et Alain Delfour** qui autorisent les enfants à aller dans leur terrain depuis déjà deux ou trois ans.  
Nos petits sont ravis de pouvoir ramener les bouquets à leurs parents.



## ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS - AFN DE PRUNET

Notre association d'anciens d'AFN, a vu le jour, quelques années après notre retour d'Algérie. Elle a été enregistrée en préfecture en **Juillet 1977**.

Depuis, nous nous réunissons une fois par an, en assemblée générale. Ce jour-là, nous distribuons les cartes de la **fédération du combattant**, puis nous débattons de questions diverses.

Quand un de nos camarades décède, nous l'accompagnons avec le drapeau et lui offrons une plaque, même s'il est inhumé dans une autre commune,

Nous avons l'habitude de nous réunir le **19 Mars autour d'un repas**, mais la Covid nous perturbe.

*La Présidence est assurée par Mr Puech Louis*

*La Trésorerie par Mr Cantournet Didier*

*Les portes drapeaux sont Mr Lacombe ainsi que Mr Noël Auguste*

## ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE DE PRUNET

L'Association des Parents d'Élèves de Prunet présente depuis de nombreuses années dans le milieu associatif du village propose tout au long de l'année de multiples animations.



Mêlant convivialité, intégration et dynamisme, l'équipe de bénévoles vous propose de les suivre et de participer à la fête des potirons, de préparer la journée magique de Noël, d'organiser et planifier le Quine, de s'amuser lors du carnaval, et de contempler les spectacles de fin d'année.

Les bénéfices générés par l'ensemble de ces activités permettent aux élèves de l'école de Prunet de participer à des activités sportives et culturelles telles que des courses d'orientation, des cross, de l'équitation, de la natation mais aussi des visites de l'arboretum, des visionnages de films, des spectacles et parfois des voyages !

Nous ne pouvons que vous inviter à venir participer aux réunions de préparation et d'organisation et ainsi rejoindre une équipe dynamique, désireuse de faire vivre son école et son village. Les élèves, vos enfants, notre commune ont besoin de nous tous pour découvrir toutes les merveilles que le monde peut offrir !

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres car malgré la situation sanitaire que nous connaissons tous actuellement, l'association œuvre toujours !

A très bientôt

*Le Bureau se compose comme suit :*

*Présidente : Elisabeth ASTIER - Vice-présidente : Ludivine BRUEL*

*Trésorière : Maryline BERANGER - Trésorière adjointe : Patricia LABORIE*

*Secrétaire : Marie-Pierre ERNEST - Secrétaire adjointe : Aurélie BRUEL*

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Elisabeth ASTIER au 06.14.29.75.92 ou apeprunet15@outlook.fr

## CLUB COULEURS D'AUTOMNE

L'association est ouverte aux personnes retraitées ou non, à leurs conjoints plus jeunes, aux personnes handicapées, quel que soit leur âge, mais aussi, à toute personne, quel que soit son âge, participant à des activités spécifiques et payant cotisation.

Elle a pour objet :

- de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres ;
- de participer à l'animation de la vie communale, dans le respect des convictions de chacun ;
- d'organiser des déplacements et voyages ainsi que diverses activités ou manifestations, dans l'intérêt des membres ;
- de représenter ses membres toutes les fois qu'une action collective doit être localement exercée et d'être l'interprète des adhérents auprès des collectivités et associations locales

Les personnes qui souhaitent être « membre actif » de l'association doivent se conformer aux statuts et d'acquitter la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale de l'association.

Activités régulières :

- Après-midi récréatif tous les 15 jours (belote, jeux divers, pétanque, marche...)
- Rencontre interclub tous les mois

Activités ponctuelles :

- 2 voyages d'un jour en collaboration avec un club voisin
- 2 journées conviviales dans les environs
- Repas festifs
- Rencontres avec clubs voisins (galette, pique-nique...)

*Composition du bureau :*

*Président : René COURCHINOUX*

*Vice-présidente : Simone BRUEL*

*Secrétaire : Marie Thérèse NOËL*

*Secrétaire adjointe : Jeannette BOURDET*

*Trésorier : François CAUMEL*

*Trésorière Adjointe : Marinette COURCHINOUX*

En 2021, le club compte **95 adhérents**.

En raison de la crise sanitaire toutes les activités du club sont suspendues depuis plus d'un an.

Le 6 mars, un repas gratuit à emporter auprès des restaurants de Prunet a été offert aux adhérents qui ont été très satisfaits.

Nous espérons pouvoir reprendre les rencontres dès que cela sera possible.

**Si vous êtes intéressé par nos activités, vous serez les bienvenus et nous vous invitons à contacter un membre du bureau.**





## COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS - PRUNET

Le comité des fêtes et des loisirs de PRUNET a pour but de proposer **des journées à thème pour animer notre village**, pour que chacun, organisateurs et participants passent de **bons moments de convivialité autour d'un repas, d'un concert ou d'une randonnée...**

Cette dernière année la crise sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver mais a priori les choses s'arrangent et nous avons tous hâte de pouvoir se réunir.

Lors des dernières fêtes, les randonnées gourmandes autour de PRUNET **avaient réuni plus de 400 marcheurs.**

La fête annuelle se déroule le **premier samedi du mois d'août**, cette année on espère donc pouvoir la programmer samedi 7 août 2021.

**Si vous voulez participer au comité des fêtes et des loisirs de Prunet, faire des rencontres, proposer des idées pour animer le village, de 10 à 90 ans vous êtes les bienvenus !**

*Chantal Ernest présidente du comité*



## LE COCHONNET PRUNÉTOIS - PRUNET

Repris en 2018 par un nouveau bureau, le cochonnet prunétois compte **une dizaine d'adhérents ;**

**Le club est engagé dans le championnat de plus de 60 ans avec à son actif une deuxième place en 2019.**

Si des personnes veulent pratiquer la pétanque, elles peuvent adhérer au club. Si le nombre est assez important, il pourrait être envisager d'engager une équipe sénior en championnat du Cantal et permettre aux nouveaux d'intégrer le bureau.

**Le cochonnet prunétois envisage des « animations pétanque » avec casse-croute aux deux restaurants du village.**

L'important pour cette équipe de copains, en plus de **pratiquer la pétanque, est la convivialité et la bonne humeur.**

Vivement la reprise !!!

*Le bureau se compose comme suit :*

*Président : J-L. Sereysol*

*Secrétaire : D. Ribeiro*

*Trésorière : M. Lalande*



## PRATIQUER LE YOGA AUJOURD'HUI

Depuis 13 mois maintenant l'association « ART DE VIVRE ET YOGA » a dû comme toutes les associations réviser ses fonctionnements.



Plus questions de nous retrouver dans la salle polyvalente de Prunet qui chaque semaine nous sert de rendez pour une trentaine de participants d'une assiduité à la mesure de leur engagement.

Or si **la discipline du yoga est un travail du corps et de l'esprit** qui nous met au rang de chercheur dans l'art de vivre, elle s'est révélée aussi **art de l'adaptabilité.** Nous avons cherché bien des solutions pour pouvoir continuer jusqu'à pratiquer dehors quand c'était encore possible .

Chaque semaine nos responsables dans l'association **relaient cours en lien vidéo ou audio qui offrent la possibilité à chacun de se sentir relié au groupe** mais plus certainement de se **relier à soi-même.**

Pour certains cette formule n'est pas une option et c'est bien compréhensible !

Ce qui comptera pour chacun c'est de **rester dans la préservation de ce qui est juste pour soi : Marcher, planter, lire, écrire, peindre, ne rien faire aussi, ralentir et s'adapter ?**

Comment savoir ce qui est juste ?

Sentir la vie en nous s'établir dans une forme qui lui est propre.

**Quoique vous fassiez vous serez en état de yoga.**

Un grand merci à tous les participants et à Claudine et Véronique.

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE - ACCA DE PRUNET

**Une nouvelle saison de chasse vient de se clôturer avec succès. Grâce au respect des règles sanitaires imposées, l'ACCA a pu tenir son assemblée générale** (photo du bureau 2020 / 2021 ci-dessous) et continuer ses activités de prélèvement de gibiers.

Cette année encore, les chasseurs de Prunet ont été **fortement sollicités du fait de nombreux dégâts constatés dans les cultures** (sangliers, chevreuils, blaireaux...)

L'association, **avec 60 membres**, poursuit son **dynamisme** et espère pourvoir convier prochainement les prunétoises et prunétois pour sa **randonnée sur les chemins communaux, suivi d'un moment de partage convivial.**

A très vite nous l'espérons.

*Le bureau se compose comme suit*

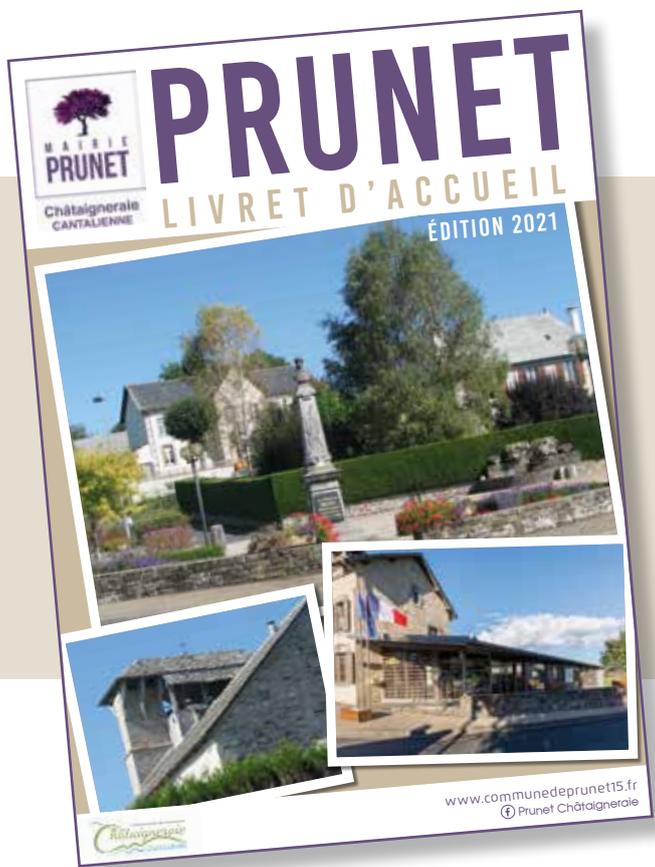
*Président : Jean-Baptiste Bruel*

*Vice-président : Jean-Jacques Bac*

*Secrétaire : Mathieu Dubreuil*

*Trésorière : Mégane Bonnefons*





Vous avez reçu, courant le mois de mai, le livret d'accueil.

La municipalité avait à cœur de créer ce livret pour tous les nouveaux concitoyens afin de faciliter leurs installations et leurs démarches. Il nous a paru intéressant que ce livret soit également distribué à l'ensemble des habitants de la commune.

*Connaissez-vous cet endroit de la commune ?*



© Didier Vidal Photographie